

Le MONTMAGNY

Organe du comté de Montmagny

"Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa".

63ième année

Montmagny, Samedi le 4 mai, 1946

No 19



Société des Concerts à Montmagny

Il faut s'y abonner la semaine prochaine.

La vie pour être digne d'être vécue demande plus que la nourriture, le sommeil, les soucis et le travail.

Voilà pourquoi tant d'hommes et de dames de Montmagny s'emploieront LA SEMAINE PROCHAINE à recruter des membres pour l'Association des Concerts de chez nous afin que nous ayons le réconfort et le plaisir d'entendre de la musique rendue par de grands artistes, ici même dans notre belle ville.

Nous nous sommes tous rendu compte du puissant réveil qui s'est manifesté en ces dernières années, dans le domaine de la musique et de l'art, que l'on sait apprécier de mieux en mieux. Nous pouvons attribuer ce fait à plusieurs facteurs. La radio a fait beaucoup pour apporter de la belle musique dans les foyers. Des Sociétés ou Associations ont encouragé les musiciens locaux dans les villes et les villages et, à maintes occasions, ils ont lancé leurs jeunes artistes dans la carrière professionnelle.

Il faut cependant reconnaître que, depuis dix ans, le mouvement le plus constructif dans l'histoire musicale doit être crédité aux Associations de Concerts Coopératifs. Aujourd'hui, des auditoires semblables à celui que l'Association tentera de se créer à Montmagny et les paroisses environnantes, au cours de la semaine prochaine, ont été établis dans chaque ville qui désire de la belle musique pour ses citoyens.

C'est donc la semaine prochaine qu'un appel spécial sera fait pour l'enrôlement de 500 membres. Chaque membre doit payer \$5.00 pour une carte qui lui permettra d'assister à tous les concerts donnés durant la saison prochaine sous les auspices de "LA SOCIÉTÉ DES CONCERTS DE MONTMAGNY".

Aucun membre ne pourra être

admis après le dernier jour de la semaine d'enrôlement pour cette série de trois concerts ou plus. Il ne se vendra pas de billets d'admission à la porte de la salle ou ailleurs. Seuls les membres seront admis. Il faudra donc devenir membre de "LA SOCIÉTÉ DES CONCERTS DE MONTMAGNY", le ou avant le 11 mai, pour avoir le privilège d'assister à ces concerts.

Nous voulons tous rendre possible à 500 personnes de Montmagny la connaissance de la bonne musique et le plaisir d'entendre de grands artistes. Aucun vent de discorde ne soufflera sur nous. Il ne peut y avoir de malentendu. Montmagny veut comme les autres petites villes du Québec, *Shawinigan, Rivière-du-Loup*, etc., avoir sa Société des Concerts. Il est à l'avantage de tous, des artistes locaux comme des artistes du Québec et du Canada, que nous puissions développer le goût collectif de nos gens pour les choses musicales.

Nous faisons un appel spécial aux paroisses environnantes pour qu'un grand nombre de leurs citoyens se joignent à Montmagny au cours de la campagne de la semaine prochaine. Si nous savons nous associer dans cette entreprise de coopération nous réussirons. Et il faut réussir à Montmagny pour que l'on ne dise pas que nous sommes portés à nous diviser et à nous replier sur nous-mêmes, ce qui ne peut être un facteur de progrès pour notre ville.

Nous avons confiance que c'est avec courtoisie que se sont reçues les Dames et Demoiselles qui ont voulu se charger de nous assurer les 500 membres qui formeront la "SOCIÉTÉ DES CONCERTS DE MONTMAGNY".

Le Comité des Concerts de Montmagny.

Fêtes des Mères

Avec le retour du mois de mai, nous revivons la belle FÊTE DES MÈRES.

La Ligue Catholique Féminine qui organise cette belle fête vous invite tous au Cinéma Taché, le 8 mai, à 8 heures p. m., où vous aurez le plaisir d'entendre une très intéressante conférence par Mlle Eveline Leblanc, chef du Service de l'Enseignement Ménager au Département de l'Instruction Publique. Nous ne doutons pas des qualités de Mlle Leblanc, puisqu'elle est la première femme à qui on a confié un poste de commande dans l'administration de la province. C'est elle qui inaugurerait le service des conférencières du Gouvernement. A cette conférence s'ajoutera un très intéressant programme récréatif en hommage aux Mères de chez nous.

Les ligneuses seront admises gratuitement sur présentation de leur carte pour 1946 et l'admission des autres personnes sera de 0.35 sous.

Tout le monde devra se faire un honneur de porter le ruban "Hommage à nos Mères" que la Ligue Catholique Féminine offrira en vente samedi et dimanche. Ce sera une façon d'extérioriser le culte filial que chacun veut entretenir pour sa mère et pour la Ligue un moyen de se procurer des ressources pour ses œuvres d'Action Catholique et de bienfaisance sociale.

Horaires des radiographies pulmonaires

LUNDI, 6 mai 1946 :

Manufacture de soie (M. E. Binz)	ouvriers	640
--	----------	-----

MARDI, 7 mai 1946 :

9 h. Cie A. Bélanger	ouvriers	200
10 h. Man. de cerceaux		30
10 h. Industrie canadienne		11
10 h. Coca-Cola et Pepsi-Cola		6
10 h. Cie de Balais		8
10 h. Cie Lemelin		7
11 h. Editions Marquis		30
11 h. Fonderie Després		5
11 h. Industrie Roy		12
TOTAL		309

2 h. Collin Lumber	ouvriers	150
3 h. et demie. Mfg. de Biscuits Boulet		30
4 h. Cie Bélanger		75
5 h. Electrical		48
5 h. Collin Lumber		50
TOTAL		353

La messe au cinéma

Ceux qui ont construit le Gaumont Palace, le plus grand cinéma d'Europe ne pouvaient pas imaginer qu'il servirait un jour à célébrer la messe. C'est ce qui s'est pourtant produit récemment. Dès huit heures trente du matin, les portes grandes ouvertes livraient passage au public venu assister à la projection de "Notre-Dame de la Mouise". Le film était précédé d'une messe. L'archevêque de Paris avait accordé la permission extraordinaire nécessaire. Cette innovation hardie a remporté un vif succès auprès des jeunes catholiques.

SAUVONS LA FAMILLE PAR L'ÉDUCATION

CONGRES EUCHARISTIQUE DE MONTMAGNY

Nous savons que le Vicariat Forain No XVIII, dont M. le Chanoine Aug. Lessard, curé de Saint Thomas de Montmagny, est Vicaire, organise un grand Congrès Eucharistique pour le mois de juillet prochain. Ce Congrès se tiendra à Montmagny, du 3 au 7 juillet.

Le Comité de Propagande du Congrès publie cette semaine son journal du Congrès. Le titre de ce journal est: "NOTRE CONGRES".

Ce journal, qui paraîtra à chaque semaine ou à peu près d'ici à juillet, sera distribué gratuitement dans toutes les familles du Vicariat Forain qui comprend les paroisses suivantes: Saint Thomas de Montmagny, Saint Charles, Saint Michel, Saint Vallier, Berthier, Cap Saint Ignace, Saint François, La Durantaye, Saint Pierre, Ils-aux-Grues.

Dans l'intérêt de nos lecteurs qui ne sont pas de ces paroisses, nous nous permettrons de reproduire ici la lettre de Son Eminence le Cardinal Villeneuve, publiée en première page de "NOTRE CONGRES", et aussi la réponse de M. le Chanoine Lessard.

LETTRE DE S. E. LE CARDINAL J.-M.-R. VILLENEUVE, ARCH. DE QUÉBEC, A M. LE CHANOINE A. LESSARD, VIC. FORAIN

Cher monsieur le Curé,

C'est Notre désir que, chaque année, un Vicariat Forain de notre diocèse organise un Congrès Eucharistique. Par ces triomphes successifs au divin Roi de l'Hostie, Nous voulons provoquer chez nos fidèles une foi plus vive et un amour plus ardent envers Notre Seigneur au T. S. Sacrement, une plus généreuse et plus efficace participation à la sainte messe, une réception du Pain de vie.

Nous avons pensé que, pour cette année, votre belle et si prospère petite ville de Montmagny accepterait volontiers l'honneur et la charge de fournir au Divin Maître cette apothéose d'amour. Nous connaissons la piété des paroisses de Votre Vicariat, et nous sommes assuré que Pasteurs et fidèles vous accorderont tout le concours nécessaire.

Dans l'espoir que vous accueillerez

avec joie cette proposition, cher monsieur le Curé, nous demandons à Notre Seigneur de vous combler, vous, vos dévoués Vicaires et tous vos fidèles, de ses plus abondantes bénédictions.

J.-M.-Rod. Card. VILLENEUVE, Arch. de Québec, Québec, 15 janvier 1946.

REPOSE DE M. LE CHANOINE A. LESSARD, A S. E. LE CARD. VILLENEUVE

Eminence Révérendissime,

Vos désirs sont toujours pour nous des ordres. C'est de grand cœur, avec une joie profonde que, tous ensemble, mes confrères, les curés du Vicariat Forain No XVIII, et moi-même, nous acceptons l'insigne honneur de préparer un triomphe à Notre Seigneur au Saint Sacrement.

Le divin Maître a daigné me redonner une santé meilleure. J'emploierai mes forces retrouvées à lui faire beau l'hommage qu'il mérite infiniment.

Nos fidèles accueillent aussi avec bonheur ce projet, et sont disposés à faire leur part généreusement.

Pour profiter de l'expérience des Congrès Eucharistiques précédents, j'ai demandé et obtenu le concours des bons Pères du Très Saint Sacrement.

Ainsi, avec l'aide de Messieurs les Curés de Notre Vicariat Forain, avec la bonne volonté des fidèles, avec l'appui des Pères du Saint Sacrement, et avec la grâce de Votre bénédiction paternelle, j'ai confiance que cette belle entreprise rendra beaucoup de gloire à Notre Seigneur et fera couler dans les âmes d'abondantes grâces divines.

Veillez me croire, Eminence révérendissime, votre tout dévoué en Notre Seigneur.

Chan. Aug. LESSARD, Curé, Vicaire Forain.

Unissons-nous pour que le Congrès Eucharistique de juillet soit un triomphe pour le Christ-Roi.

"L'Eucharistie maintient la paix entre les nations et fait régner chez les peuples la justice dans le triomphe de la charité."

Notre jeunesse surtout ne peut se désintéresser de cette œuvre qui peut être pour elle une véritable source de courage et de force dont elle a besoin. Vive notre Congrès

Chronique de l'Unité sanitaire

La tuberculose voleuse de nos jeunes

Cette maladie peut s'attaquer à tout le monde, mais il n'est pas nécessaire que vous soyez sa victime. La tuberculose a fauché environ 6,700 personnes au Canada l'an dernier, un nombre qui suffirait à peupler une ville de la grandeur de Montmagny à peu près. Il y a aussi 43,000 tuberculeux sous traitement, qui sont forcés de vivre dans l'inaction pendant de longs mois, aux frais des gouvernements; ce qui augmente le fardeau des impôts. Les faits sont là.

Il ne faut donc rien négliger pour détruire cette ennemie dangereuse qui vient cueillir ses victimes la plupart du temps chez les gens âgés de 15 à 45 ans.

Que faut-il faire pour se protéger? L'arme la plus récente pour démasquer la tuberculose est la radiographie pulmonaire.

Si l'examen démontre que vos poumons sont sains quelle bonne nouvelle pour vous! Si la tuberculose a envahi votre organisme, ce sera un grand service que vous rendra l'examen radiographique en vous avertissant à temps.

La seule façon de vaincre la tuberculose est de la dépister cas par cas. Donc faisons-nous radiographier.

Une campagne se poursuit dans nos usines et tous nos ouvriers, nous l'espérons, se feront un point d'honneur de se rendre à l'heure qui leur est indiquée.

Avec la coopération de tous, l'examen radiologique des 6 et 7 mai sera un succès et une protection pour notre population ouvrière.

Thérèse Mercier, Ed.-Hyg.

Promotions au Rég. de Montmagny

Le sergent-major de compagnie René Jacques, qui a servi pendant la guerre avec le Royal 22e Régiment et avec le Régiment de la Chaudière, lors de la campagne d'invasion de la France, vient d'être promu sergent-major quartier-maître régimentaire du Régiment de Montmagny, auquel il appartient maintenant.

On annonce aussi la nomination du sergent Alphonse Jean, de la même unité, qui devient chef de la section médicale.

Henri Gaudreau gravement blessé

M. Henri Gaudreau, 45 ans, marié, surintendant des travaux pour la municipalité de Montmagny, a été assez gravement blessé aux mains et au corps, mercredi matin, quand une mine fit explosion dans la rue Taché, vers 11 heures de l'avant-midi.

M. Gaudreau travaillait en compagnie de M. Alfred Vézina, pour installer de la dynamite dans un canal, afin d'y poser des tuyaux d'égoût collecteur lorsque la mine fit explosion, blessant M. Gaudreau à la figure, aux bras et à l'estomac, et causant des contusions par tout le corps de M. Vézina. Un autre employé, M. Antonio Paré, fut projeté à une dizaine de

pièds sous la force de l'explosion. MM. Vézina et Paré eurent de plus un choc nerveux assez violent.

Les docteurs Ph. Richard et Paul Bigné furent demandés sur les lieux de même que M. l'abbé Gérard Gariépy, qui administra les derniers sacrements à M. Gaudreau, avant que celui-ci fût transporté à l'Hôtel-Dieu de Lévis, par les ambulanciers de la maison Chis H. Dubé.

M. Gaudreau a eu la main gauche amputée de même qu'un doigt de la main droite. Il a aussi l'oeil droit endommagé mais les médecins ne désespèrent pas de lui sauver.

PAINKILLER

PERRY DAVIS
CONTRE
Crampes - Entorses - Frissons.

Chez les Editeurs

AUX EDITIONS MARQUIS, Ltée
19, rue St-Thomas,
Montmagny, P. Q.

- Suggstions pour la IVe Ré-
publique par F. Corcos .. \$1.25
- Limites à l'Homme, par F.
nand Corcos .. \$1.25
- Le Miracle de St-Damien,
par Alphonse Desilets .. \$1.25
- Un Voyage au Saguenay,
(illustré), par Camille
Pacreau .. \$1.50
- Le Croix de Chair, Chro-
nisme sanatoriale, par
Charles E. Harpe .. \$1.25
- Miss Téria, Tome I .. \$0.50
- Miss Téria, Tome II, Du
sang sur une fleur .. \$0.50
- Miss Téria, Tome III, Son
Homme .. \$0.50
- Miss Téria, Tome IV, Gosse
de Gosse .. \$0.50
- Miss Téria, Tome V, Une
du Trottoir .. \$0.50

AUX EDITIONS VARIETES
1410, rue Stanley,
Montréal, P.Q.

- Le Masque de Vitriol, par
Charles Robert-Dumas .. \$0.75
- Par la poste .. \$0.85
- Une saison en Enfer, par
Arthur Rimbaud .. \$0.75
- Par la poste .. \$0.85
- Le Témoin Invisible, par
Charles Robert-Dumas .. \$0.75
- Par la poste .. \$0.85
- Le Baillon Dénoué, par Frs
Dauriac de l'Académie
Française .. \$1.00
- Par la poste .. \$1.10
- Sylvie, par Gérard de
Nerval .. \$0.75
- Par la poste .. \$0.85
- Cheval de retour, par
Charles Robert-Dumas .. \$0.75
- Par la poste .. \$0.85
- La marque du triangle, par
Charles Robert-Dumas .. \$0.75
- Par la poste .. \$0.85

SAINT-PIERRE

FIANCEABLES. — A l'occasion
de la fête de Pâques, Mlle Adrienne
Bernier, fille de M. Joseph-A. Ber-
nier et de Mme Bernier, décédée, à
M. Lucien Létourneau, ex-combat-
tant, fils de M. Hidelbert Létour-
neau et de Mme Létourneau, décé-
dée.

—Mlle Eselle Beaumont, fille de
M. et Mme Gustave Beaumont, à
M. René Guillemette, de Montma-
gny.

—Mlle Philomène Beaumont, fil-
le de M. et Mme Numa Beaumont, à
M. Fernand Baillargeon, fils de M.
Eugène Baillargeon et de Mme
Baillargeon, décédée.

—Mlle Georgette Proulx, fille de
M. et Mme Zotique Proulx, à M.
Léo Blanchet, de Montréal, fils de
M. Amédée Blanchet, de Montma-
gny, et de Mme Blanchet, décédée.
Nos félicitations.

NAISSANCES. — A M. et Mme
Diogène Lapointe, née Marie-Anne
Lachance, un fils, baptisé le 20
avril sous les prénoms de Joseph-
Claude-Jules, Parr, et marr., M. et
Mme Chs-Aimé Morin, oncle et
tante de l'enfant. Porteuse, Mme
Frs Lapointe, tane.

—A M. e Mme Laurent Beau-
mont, née Rita Poirier, une fille,
baptisée le 24 avril sous les pré-
noms de Marie-Cécile-Suzanne,
Parr, et marr.: M. Léo Beaumont
et Mlle Cécile Beaumont, oncle et
tante. Porteuse, Mlle Marthe Beau-
mont, également tante de l'enfant.

MALADES. — Tous nos vœux
d'un prompt et entier rétablissem-
ent à M. Diogène Lapointe qui

Huile de Charme No. 100

Parfum pur d'Orient



Exquis, mystérieux, du-
rable. Développe attrait
irrésistible, troublant.
Charme votre amour.
Bouteille 1 dr \$1.00, par
malle, por payé. (Par C.
O.D. \$1.25). Emballage
discret, garanti. Com-
mandez à PARFUMERIE IDEALE

ENRG, casier 1352, Québec, P.Q.

POUSSINS

Commandez vos poussins dès
maintenant pour une livraison
en mai ou juin. Les races dispo-
nibles en mai sont : Leghorn,
Hampshire x Leghorn et Leg-
horn x Rock, en juin, toutes les
races. Toutes nos élèveuses sont
inspectés par le gouvernement
contre la diarrhée blanche. Ecri-
vez-nous pour notre catalogue
descriptif en français et notre
liste d'eprix. Monkton Poultry
Farms, Monkton, Ontario.

Xavier Leblanc.

—M. Marcel Leblanc est parti
pour quelques semaines à St-Joa-
chim de Tourelle. MM. G.-Henri et
Isidore Blanchet et Mlle Anita
Blanchet l'accompagnent.

—Mlle Aimée-Anne Gagné, de
Québec, est venue passer la fin de
semaine chez sa soeur, Mme Paul
Proulx.

est actuellement à l'Hôtel-Dieu de
Québec pour y suivre un traite-
ment.

—M. Paul-Arthur Beaumont est
aussi sous traitement à l'hôpital du
St-Sacrement, Québec. Nous lui
souhaitons un prompt retour à la
santé.

NOTES SOCIALES. — M. Alph.
Talbot, après avoir passé plus
d'un mois à Grover, Vermont, l'in-
vité de son frère, M. Albert Talbot,
est de retour dans sa famille.

—M. Joseph Leblanc, de Boston,
Mass., est venu passer une nuitaine
chez ses frères, MM. Alphonse et

1875

1900

1925

1945

4 Générations
de femmes nerveuses
ont su faire
disparaître facilement
la FAIBLESSE

IRRÉGULARITÉ,
NERVOSITÉ,
FAIBLESSE,
PÂLEUR,
MANQUE
D'APPÉTIT

TROUBLES
FÉMININS,
SYMPTÔMES
OU CONSÉ-
QUENCES DE
L'ANÉMIE

**TONIFIEZ-VOUS EN PRENANT LES BONNES
PILULES ROUGES**
POUR LES FEMMES PÂLES ET FAIBLES
CIE CHIMIQUE FRANÇO AMERICAINE LTEE, 1566, RUE ST-DENIS, MONTREAL 18

NOUS SOMMES UN

Peuple Modéré



LE CANADA, par sa régie efficace des prix en temps de guerre, s'est
posé en exemple au monde entier. Cette magnifique réalisation eût
été impossible si le peuple canadien n'avait cordialement appuyé
les mesures de son gouvernement contre l'inflation. En persistant
aujourd'hui dans cette heureuse voie, en modérant nos plaisirs,
en évitant les dépenses futiles, nous continuerons de favoriser
nos intérêts et ceux de la nation.

Consacrons d'abord notre argent et notre labeur aux
véritables nécessités de la vie. Présentement, les dépenses superflues
ne peuvent que hausser les prix des articles restés rares et dévaluer notre
richesse individuelle et nationale.

Après avoir longtemps recommandé la modération, la Maison Seagram
conseille aujourd'hui le maintien de cette prudente attitude.

Que notre modération en tout soit le gage d'une prospérité durable!



LA MAISON SEAGRAM

Les hommes qui pensent à demain observent aujourd'hui la modération!

ROBERT DORVAL

arpenteur - géomètre

Etablissement de ligne. — Bornage. — Subdivision et cadastrage de lots. — Certificats. — Lignes de limites, etc., etc.
Edifice "Le Peuple" — — — Téléphone 73
64, rue du Dépôt. — — — Montmagny.

NOUS GRANDIR

Section JUVENILE de la Société St-Jean-Baptiste
Collège des Frères du Sacré-Coeur, Montmagny.

Concours du mois d'avril :

10e année :

Denis Létourneau, Benoît Morin, Denis Boulanger, Marcelin Cloutier, Clovis Roy, Jean-Guy Boulet, Robert Michaud, Raoul Roy, J.-Paul Caron.

9e année :

Roger Tallot, Marcel Chouinard, Roger Caron, Robert Tétu, Maurice Rousseau, Ju-Louis Rousseau, Robert Gaudreau, Normand Morin, Raymond Côté, Ju-Claude Normand.

8e année :

Ludger Bernier, Paul-André Bernier, Gérard Martin, Raymond Després, Ju-Yves Bernier, Armand Nicole, Louis-Georges Caron, Just-Claude Létourneau, Robert Duval.

7e année A :

Marcel Roy, Raymond Bond, Edouard Lévesque, Elzéar Lévesque, André Ringnet, Les Paradis, Jacques Parenteau, Bertrand Lemoine, Jean-Marc Côté, Jacques Paradis.

7e année B :

Raymond Gaudreau, Gérard Jobin, Thomas Touzel, Maurice Saint-Pierre, Guy Tremblay, Emmanuel Normand, Jean-Marie Mercier, Marcel Belzile, Raymond Fiset, Aimé Beaulin.

6e année A :

Guy Dubé, Normand Nicole, Domit Beaudoin, Ju-Claude Ouellet, Raymond Cloutier, Ju-Yves Joannault, Gaston Coulombe, Marcel Lathesse, Benoît Buteau, Vallier Boudreau.

6e année B :

Céphas Beaudoin, L'André Bédard, Adrien Coulombe, G. Aimé Bédard, D. Fontaine, Maurice Poulin, Roger Hébert, Jacques Paradis, Alphonse Lamoignon.

5e année :

Jean-Guy Charon, Clément Poitanger, Martin Cloutier, Raymond Coulombe, Ju-Marie Gaudreau, Jean Beaudoin, Pierre-Paul Collin, L.-Jacques Blouin, Georges-Emile Otis, Rosaire Dionne.

4e année A :

Richard Paradis, Pierre Mercier, G. Gagné, Gaston Stois, Raymond Thiéault, Jacques Poulin, Michel Fortier, Ju-Denis Blais, André Gagné, Gilles Marquis.

4e année B :

Fernand Cloutier, Denis Thibault, Marcel Laberge, Roch Hénault, Ju-Pierre Mercier, Gilles Hénault, Gilles Morin, Joseph-Emile Blouin, Claude Darveau, Léo-Paul Lemelin.

3e année :

Delphis Ouellet, Denis Martin, Marcel Ouellet, Yvon Gaumont, Ju-Louis Cloutier, Renald Lavallée, Jacques Blanchette, Marcel Casault, Renald Collin, Léopold Gaudreau.

Les Voix du Pays

"Jacques Chevrier", sketch de Mme Victor Lepage, de Rimouski. Le concours littéraire

Dimanche 5 mai, à 8 hres p.m.

La prochaine pièce des Voix du Pays, à Radio-Canada, celle de l'émission du dimanche, 5 mai, à 8 hres du soir, a pour titre "Jacques Chevrier".

Ce sketch est de Mme Victor Lepage, de Rimouski. — Michel, de son nom de plume. — sketch qui fut soumis au concours littéraire de Radio-Canada et qui n'avait pas été mis au rang des éliminatoires.

Douze sketches ont été ainsi jugés dignes d'être présentés au public dans cette série des Voix du Pays.

On se rappelle, sans doute, que lors de la proclamation des lauréats, le directeur général, M. Augustin Frigon, fit une surprise aux auteurs de sketches en leur offrant un chèque de \$25, pour leur contribution aux programmes du réseau français. Il a demandé de plus pour l'été douze sketches aux six lauréats qui recevront la rémunération habituelle. Ces sketches seront à l'affiche des Voix du Pays.

Jugement de \$9,547. en faveur de M. James Aspireault

Cours de l'Échiquier du Canada
Le 8 juin 1944, M. James Aspireault, inspecteur forestier, de Ste-Adélaïde de Pabos, conduisait son automobile sur la route No 6, dans la paroisse du Cap d'Espoir, quand il fut frappé par une automobile (Jeep), propriété de Sa Majesté le Roi au service de la Défense Nationale. Il fut gravement blessé. A la suite de cet accident il réclama du gouvernement fédéral, par voie de pétition de droit, un montant de \$18,000 pour frais médicaux, perte de salaire, incapacité permanente, etc.

Cette cause fut plaidée au Palais de Justice à Québec, les 23, 24 et 25 avril.

L'honorable juge Angers, de la Cour de l'Échiquier, a rendu jugement le 25 avril, en faveur de M. James Aspireault, pour un montant de \$9,547.18.

Dès l'ouverture de l'enquête, l'honorable Dr Camille Pouliot, ministre des Pêcheries, fut entendu comme témoin. C'est lui qui avait été le premier à secourir M. Aspireault lors de son accident. C'est alors qu'il l'avait

EXAMEN DE LA VUE

AJUSTEMENT DES VERRES
REPARATION DE LUNETTES

Emmanuel Gobeil

B. A. B., Ph., O. D., Optométriste.

Spécialiste en examen de vue est à son bureau tous les jours de la semaine, de 9 h. à 12 h. et de 2 h. à 6 h. — Les mercredi, vendredi et samedi soir de 7 heures à 9 heures.

RUE SAINT-JEAN-BAPTISTE — Tél. : 43

AU-DESSUS de la PHARMACIE BERGERON

Le flottage des billots

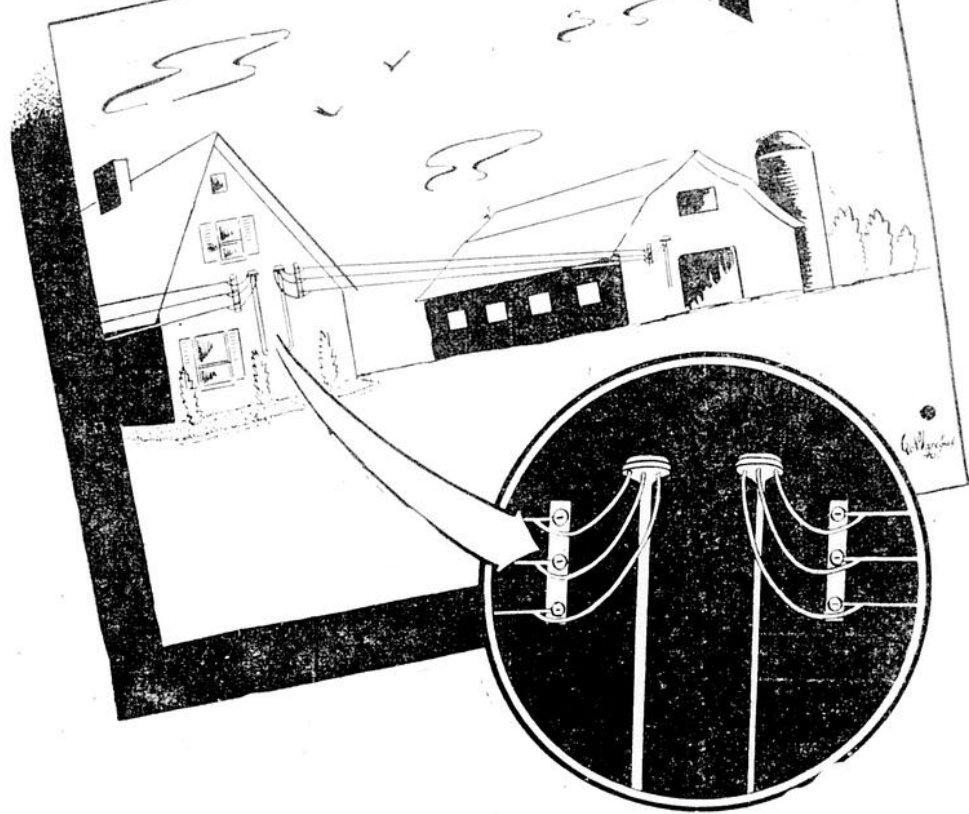
reconduit à son bureau, à Cap d'Espoir pour ensuite le faire transporter à l'hôpital de Gaspé. M. le Dr Guy Fortier, de Gaspé, fut aussi entendu comme témoin.

Le pétitionnaire, M. Aspireault, était représenté par Me Alexandre Chouinard, C.R., de Montmagny, et Me Fernand Choquette, C.R., M.P.P., comme avocat-conseil.

SAUVONS LA FAMILLE
PAR L'EDUCATION

Plusieurs chantiers de dravage de billots ont commencé leurs opérations dans la Gaspésie et la Vallée. Plusieurs contracteurs auront pour quelques mois quelque milles personnes à leur service. On prévoit une très forte saison de flottage de billots sur la rivière Dalhousie. Les contracteurs de Causapsal ont commencé le travail cette semaine.

ELECTRICITÉ Rurale



VOTRE INSTALLATION de FILERIE doit comprendre :

- une entrée principale 230/115 Volts : 100 ampères, 3 fils no 1 ou au moins 60 ampères, 3 fils no 4.
- un circuit pour alimenter vos bâtiments, 230/115 Volts : 70 ampères, 3 fils no 4 ou au moins 50 ampères, 3 fils no 6.

Mieux vaut prévenir que guérir

Demandez-le à des milliers de cultivateurs obligés de débours de l'argent pour changer leur installation de filerie devenue insuffisante.

La Compagnie Québec Power

LA MALBAIE — BAIE-SAINT-PAUL — QUEBEC — LEVIS — MONTMAGNY — SAINT-PASCAL

CADEAUX AGRÉABLES



GRAND CHOIX DE

MONTRES POUR DAMES
ET MESSIEURS

\$6.00 à \$100.00

ARMAND COTE

BIJOUTIER

Rue St-Thomas

--

Montmagny



Studio
Pierre MICHON
PHOTOGRAPHE

Service professionnel et commercial en photographie

- Mariage
- Banquet
- Groupe
- Convantum

25, rue St-Jean-Baptiste, Montmagny, C. P. 227. — Tél. 308

dentaires. Deux médecins, deux dentistes, une infirmière diplômée et un conducteur, mécanicien expert, accompagnent ces cliniques mobiles. Ces unités pénétrèrent à l'intérieur de ces régions de colonisation au début de l'été et accomplissent leurs tournées jusqu'à l'arrivée de la saison froide.

Des camions, de construction spéciale, transportent un appareillage également spécial. On établit d'ordinaire un centre dans une école. La clinique passe en moyenne d'une à deux semaines dans chaque municipalité. Le travail médical consiste en examens physiques, en traitements, ablation des amygdales. On y effectue également de légères opérations. Les dentistes, de leur côté, extraient les dents, en cas de besoin, et font les examens nécessaires pour prévenir toute carie possible.

Les soins médicaux et dentaires, donnés dans ces localités, sont particulièrement utiles aux enfants de ces régions. Quant aux postes de secours des ré-

- Avez-vous pensé à la protection de votre famille ?
- Votre maison, vos meubles, sont-ils suffisamment protégés ?
- Avez-vous des assurances sur votre automobile ?

Voilà autant de questions auxquelles vous devez répondre

Passez à mon bureau ou téléphonez-moi. Je vous aiderai à résoudre vos problèmes d'assurances.

PHILIPPE ROY

Représentant les meilleures compagnies d'assurances.
Rue St-Jean-Baptiste. — Tél. : 92. Rés. : 240, Montmagny.

Campagne de recrutement de la Croix-Rouge

Le maintien et l'expansion des postes de secours dans les régions reculées et la reprise des activités des cliniques médico-dentales, sont deux des importants projets que la Croix-Rouge canadienne, division de la province de Québec, a inclus dans son programme complet et défini du temps de paix.

Parmi les autres entreprises de la Société, on remarque les services de transfusion de sang pour les hôpitaux militaires et civils, les cours de natation et de sauvetage à tous les enfants de cette province, âgés de 8 à 18 ans, les secours aux sinistrés, l'assistance aux anciens combattants et ceux de la Croix-Rouge de la Jeunesse. C'est pour lui permettre de continuer de maintenir ces œuvres diverses, que la Division de la province de Québec de la Croix-Rouge mène actuellement sa première campagne de recrutement de l'après-guerre.

En établissant des postes de secours aux régions reculées de cette province, la Société a pour but d'y établir des postes où des infirmières diplômées peuvent prodiguer des soins médicaux à une population qui en est presque complètement dénuée. Dans des régions, où il n'y a pas de médecins, il est impossible d'y fonder un hôpital. C'est pourquoi, la Croix-Rouge entre en action et se rend dans des localités telles que les îles de la Madeleine et certaines parties de la côte de Gaspé, y établissant des centres équivalents à des hôpitaux en miniature.

De leur côté, les cliniques mobiles médico-dentaires, dont les activités avaient été suspendues au cours de la guerre à cause du manque de personnel professionnel pour les opérer, servent à visiter les régions de colonisation dans les comtés de l'Abitibi, du Témiscamingue et de Pontiac.

Ces cliniques qui couvrent des régions souvent situées à plus de 50 milles de l'hôpital ou du chemin de fer le plus rapproché viennent en aide à des popula-

tions parsemées dans ces régions reculées et constituent dans la plupart des cas le seul moyen par lequel les gens peuvent recevoir des soins médicaux ou

gions reculées, ils ont comme personnel des infirmières diplômées qui, après avoir été triées sur le volet, suivent un cours d'entraînement spécial d'hygiène publique, grâce à des bourses qu'elles reçoivent pour parfaire leurs études dans des universités, bourses accordées par la Croix-Rouge.

Leur travail consiste à donner les premiers soins en cas de besoin, prodiguer des conseils sani-

taires au point de vue alimentation. Les infirmières organisent des cliniques d'immunisation pour les enfants d'âges préscolaires, contre la diphtérie, la petite vérole, la scarlatine et autres maladies contagieuses. De plus, elles visitent les futures mamans pour leur donner de bons conseils. Presque toutes ces cliniques ont lieu dans les maisons même des régions où travaillent ces infirmières.

1946 sera une année très importante POUR LE TOURISME AU CANADA

ON S'ATTEND À CE QUE DES MILLIONS DE TOURISTES américains viennent en 1946 passer au Canada leurs premières vacances d'après-guerre.

Il ne sera pas toujours facile de les loger, car nous manquons d'espace et les répercussions de la guerre se font encore sentir. C'est pour cette raison que nous devons nous efforcer de nous montrer empressés et courtois envers les étrangers qui viendront nous rendre visite cet été.

Oui, surtout cette année, il importe pour nous de maintenir la réputation d'hospitalité que nous nous sommes faite.



MÊME SI VOUS NE RENCONTREZ PAS UN SEUL TOURISTE, vous bénéficierez des revenus que rapporte l'industrie touristique. L'épicier, le garagiste, le cultivateur, l'employé de bureau, tout le monde profite directement ou indirectement de l'argent que dépensent les touristes, ainsi que du travail supplémentaire que crée leur visite chez nous. L'an dernier, ils ont dépensé au Canada plus

de cent cinquante millions de dollars. Peut-on dire quelles proportions prendra cette industrie durant les années à venir, à mesure que nous nous organiserons pour la développer? Car le Canada est dans une situation très avantageuse pour le faire—c'est un pays de vacances merveilleux qui avoisine un grand pays où l'attrait du voyage est plus grand que n'importe où ailleurs dans le monde. L'année actuelle est très importante—elle peut présenter des difficultés à certains points de vue, mais elle nous offre de grandes espérances pour l'avenir.

ILS PARLERONT DE NOUS... Nous voulons qu'ils reviennent. Nous voulons qu'ils disent à leurs amis qu'ils ont fait un magnifique voyage au Canada. En les accueillant cordialement, nous en ferons des ambassadeurs enthousiastes du Canada—des "clients satisfaits" qui vanteront ensuite l'hospitalité canadienne, ainsi que les multiples attractions de notre pays au point de vue touristique.

"NOUS AVONS FAIT UN VOYAGE MERVEILLEUX AU CANADA!"



CE SOIR UNE OU DEUX
ROBOL
POUR LA
Constipation
RESULTAT
DEMAIN MATIN
25¢ LA BOÎTE



Le tourisme profite à tous les Canadiens

OFFICE FÉDÉRAL DES VOYAGES
Ministère du Commerce du Canada

Coupons de rationnement valables le 3 mai

SUCRE : Coupons Nos S-1, S-2, S-3, S-4, S-5, S-6, S-7.

CONSERVES : Coupons Nos S-8 à S-12.

BEURRE : Coupons R-1 à R-7 inclusivement.

VIANDE : Coupons M-29 à M-35 inclusivement.

Tous les coupons ci-haut mentionnés sont valables jusqu'à ce qu'on les déclare officiellement non-valables.

Cartes de rationnement pour les touristes

La Commission des Prix et du Commerce en temps de guerre a annoncé récemment que les touristes venant au Canada pour sept jours et plus peuvent obtenir des cartes temporaires de rationnement.

Ces cartes sont valables pour un mois. Les touristes peuvent se les procurer soit aux bureaux spéciaux établis aux postes de la frontière, soit aux bureaux de rationnement des districts où se rendent les visiteurs.

Ces cartes de rationnement ne sont nécessaires qu'aux touristes qui possèdent des résidences d'été au Canada, ou qui vont chez les parents ou amis. Ceux qui descendent aux hôtels ou pensions n'en ont pas besoin, quelle que soit la durée de leur séjour.

Les citoyens canadiens sont obligés de remettre des coupons de rationnement aux hôtels ou pensions lorsqu'ils séjournent deux semaines consécutives ou plus.

Le plus gros avion de transport

LONDRES. — Le plus grand hangar du monde abritera le "Brabazon One", avion de transport géant britannique. Les industriels de la "Bristol Aeroplane Company" viennent de recevoir l'autorisation du gouvernement de construire quatre appareils de ce genre. Le "Brabazon One", qui sera l'appareil terrestre le plus gros et le plus moderne construit jusqu'à date par le Royaume-Uni, est destiné au service transatlantique. Le premier avion sera muni de moteurs orthodoxes et les trois autres de puissants moteurs à hélice à turbine de gaz. Ils feront respectivement 250 et 350 milles à l'heure. Le premier prototype est presque terminé et il commencera ses opérations en avril 1947. Il contient 80 couchettes et 180 sièges. Le hangar qui sera construit pour le "Brabazon One" coûtera environ 1 million et demi de livres. Il aura plus de 1.500 pieds de large sur 410 pieds de long et 190 pieds de haut. Le dallage en ciment couvrira une surface de huit acres devant lequel on ajoutera un tablier en ciment de six acres et demi.

Vendeurs demandés

VENDEURS AMBITIEUX demandés pour détailler 200 nécessités domestiques, culinaires, médicinales, articles toilette, etc. Améliorez votre situation, joignez-vous à l'armée des vendeurs JITO. 1 mois d'essai SANS RISQUE. Pour informations, catalogue, écrivez à: CIE JITO, B.P. 10, Station T, Montréal. 19-46-P.P.

Sauvons la famille par l'éducation

Les militaires dans leurs anciens emplois

Le ministre du Travail, l'hon. Humphrey Mitchell, fait savoir que les militaires des forces intérieures, qui ont droit aux bénéfices de la Loi sur la réintégration dans les emplois civils à cause de leurs états de service en temps de guerre, conserveront tous leurs droits sous l'empire de la loi s'ils sont licenciés des forces intérieures avant le 30 avril 1946. L'arrêté en conseil C. P. 1298 autorise la décision.

De plus, les militaires qui seront libérés après le 30 avril conserveront aussi leurs pleins droits de réintégration s'ils demandent leur licenciement avant cette date.

Le ministre déclare que bien que

la loi sur la réintégration fût une mesure de guerre afin de conserver les droits à l'emploi civil à ceux qui reprendraient leur ancien emploi après leur service militaire en temps de guerre. On a prolongé jusqu'à présent la protection aux militaires qui considéraient que leur service dans les forces intérieures était nécessaire pendant la période de réorganisation.

Les règlements déclarent que si un membre des forces intérieures demande son licenciement avant le 30 avril, la période qu'on lui accorde pour réclamer sa réintégration date du jour de son licenciement. S'il n'a pas fait sa demande avant ce jour, alors la période, durant laquelle il doit faire sa demande, commence le 30 avril.

Quand le militaire est libéré au Canada, il doit demander sa réin-

J.-A. Breton se rend à Guelph représenter les Clubs 4-H

Le congrès provincial des clubs de jeunes ruraux de l'Ontario a eu lieu les 25 et 26 avril derniers à Guelph, et M. J.-A. Breton, i. f., secrétaire général des Clubs 4-H du Québec s'est rendu pour y représenter les clubs 4-H. M. Breton profita de ce voyage pour établir des liens plus serrés entre les organisations de jeunes de la province soeur et celle du Québec, tout particulièrement sous le rapport des buts précis et des moyens d'action communs que doivent avoir les clubs et les cercles de jeunes des deux provinces. Le délégué 4-H invita à cette occasion une vingtaine de jeunes ontariens à assister au 4ième congrès provincial des Clubs 4-H du Québec qui aura lieu à Montréal au cours de l'été.

tégration dans son ancien emploi y a aussi une disposition afin de civil dans les trois mois qui suivent son licenciement. S'il est licencié outre-mer, il doit faire sa demande dans les quatre mois. Il prolonger la limite de temps si l'employé ne peut reprendre son ancienne situation pour des raisons de santé.

Il propage la pensée...

SANS LES ouvriers qui travaillent dans l'imprimerie et la lithographie—les compositeurs, les graveurs, les pressiers, etc.—il n'y aurait pas de livres, ni magazines, ni journaux, ni papeterie, ni cartes géographiques, ni indicateurs de chemins de fer, ni livres de classe. Le monde moderne vit le jour avec l'invention de l'imprimerie, et celle-ci, dans ses diverses applications, est aujourd'hui l'un des métiers les plus spécialisés qui soient. C'est l'un des métiers essentiels qui contribuent le plus efficacement à unir et servir notre population.

"QUAND JE SERAI GRAND..."

Un jeune garçon qui prend la ferme résolution d'apprendre un métier spécialisé s'assure pour plus tard des revenus plus élevés et une plus grande mesure de sécurité, en même temps qu'il se prépare une existence plus utile et plus satisfaisante à tous points de vue. L'avenir du Canada dépend de l'empressement que mettront nos jeunes gens à fréquenter les ateliers d'apprentissage et les écoles techniques. Nous félicitons sincèrement les jeunes Canadiens qui veulent "apprendre un métier"



Cigarettes
**SWEET
CAPORAL**

"La forme la plus pure
sous laquelle le tabac
peut être fumé"



**Que se passe-t-il
en Russie ?**

Un bulletin de Londres, l'*Economic League*, réputé pour ses bonnes sources d'information sur la Russie soviétique, se pose cette question et y répond ainsi: "Pour saisir ce qui se passe en Russie, il faut savoir comment le pays est dirigé. L'autorité suprême, on ne peut pas le nier, appartient au Bureau politique du Parti communiste russe. Même Staline, comme ce fut le cas pour Lénine, est subordonné à cette autorité quand le Bureau Politique considère qu'il doit l'exercer. "Tout le pouvoir aux Soviets" signifie en pratique "Tout le pouvoir au Politbureau". Depuis la Conférence de Téhéran, il est apparu d'une manière toujours plus évidente qu'il s'était formé un nouveau groupe au sein du Politbureau, groupe composé en majorité d'hommes dont les noms sont complètement inconnus en dehors de la Russie, mais dont le pouvoir est suffisant pour imposer leur politique aux dirigeants nominaux de la Russie, et même pour effectuer des renversements dans la politique. Il existe des preuves substantielles qu'à Téhéran, Yalta et Potsdam, Staline consentit honnêtement et sincèrement à exercer une action commune avec les autres chefs alliés et à faire une politique conforme aux décisions prises lors de ces rencontres.

TU ES HABILE DE FAIRE D'AUSI BON PAIN!

JE SUIS HABILE D'EMPLOYER UNE AUSSI BONNE LEVURE!

La "ROYAL" facilite la cuisson — assure un pain léger, savoureux et à mie fine

7 MÉNAGÈRES CANADIENNES SUR 8 QUI EMPLOIENT DE LA LEVURE SÈCHE EMPLOIENT LA "ROYAL"!



Fabrication canadienne

**Cloutier vs Ouellet
et al.**

Les défendeurs sont exonérés par le juge.

L'honorable juge Oscar Boulanger, de la Cour Supérieure, vient de rendre un intéressant jugement dans une cause en dommages où la question de la responsabilité se présentait sous un angle particulier.

M. Robert Cloutier, de Montmagny poursuivait conjointement MM. Joseph et Napoléon Ouellet, cultivateurs de la paroisse de St-Thomas, réclamant \$2,722.00 pour son fils Marcel accidentellement blessé à la suite d'une corvée de battage. Marcel Cloutier, alors âgé de dix ans, s'était glissé sans y être invité dans la grange des défendeurs. On lui avait confié quelques petits travaux pour l'occuper, mais il restait libre de rester ou de s'en aller. En fait, il resta avec les hommes jusqu'à la fin de la journée. On venait d'arrêter le moteur qui actionnait la batteuse quand l'accident se produisit. L'enfant voulut arrêter le batteur, qui tournait encore, en mettant sur la poulie une courroie qu'il avait prise par terre. La courroie s'entortilla autour de l'arbre et happa le bras droit de l'enfant, qui fut fracturé au poignet.

Tout d'abord, le juge met hors de cause le défendeur Joseph Ouellet, qu'on a poursuivi conjointement avec son fils, Napoléon, parce que dans l'acte de donation de ses biens il s'en réservait "la maîtrise et usufruit". "Cette vague expression, qu'on emploie encore quelquefois à la campagne dans les donations, ne veut pas dire autre chose que le fils donataire est censé prendre le conseil de son père dans les grandes occasions", dit le juge.

Quant au défendeur, Napoléon Ouellet, qui dirigeait le travail des batteurs avant l'accident, le juge dit qu'il ne peut en être tenu responsable parce qu'on ne peut lui imputer aucune faute.

L'enfant ne faisait pas partie de l'équipe des batteurs. Il était allé voir battre au moulin pour s'amuser. Parfois, il aidait en tenant les sacs pour l'embranchement du grain ou en enlevant la paille à l'arrière de la batteuse, mais ce sont là des besoins que l'on fait faire couramment à la campagne par des enfants de cet âge. D'ailleurs, l'accident n'est pas arrivé au cours de ce travail. "La machine à battre peut offrir un certain danger, comme tous les outils, instruments et machines employés sur la ferme, à commencer par la faucille et le marteau; mais à la campagne, un enfant de dix ans est conscient de ce danger" dit le juge.

Il en vient à la conclusion que l'accident est arrivé par la faute de la victime et que cette faute constitue un cas de force majeure pour le défendeur, un événement dont la prudence humaine ordinaire ne pouvait prévoir la réalisation. Il renvoie donc l'action avec dépens. Me Alexandre Chouinard, C.R., occupait pour les défendeurs avec Me Louis-A. Pouliot, C.R., L.L.D., comme conseil.

SAUVONS LA FAMILLE
PAR L'ÉDUCATION

**Les églises de
St-Nazaire
complètement
détruites**

Les bombardements ont détruit toutes les églises de Saint-Nazaire à l'exception d'une petite chapelle située dans la banlieue éloignée. Une église en bois est en voie d'achèvement au cœur de la cité.



Qu'il est bon

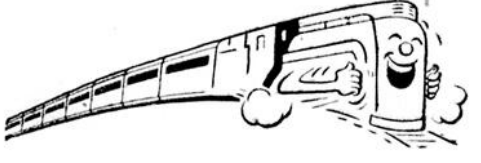
**de voyager de nouveau
par chemin de fer!**

Etes-vous monté récemment dans un train du Canadien National? Sinon, une agréable surprise vous attend. A mesure que notre matériel roulant est remis au service des civils, l'encombrement diminue et l'on éprouve, comme autrefois, du plaisir à voyager. Vous êtes invité à constater, cet été, comme il est bon de voyager par chemin de fer.

VOUS PROJETEZ UN VOYAGE?

L'agrément d'un voyage par le Canadien National commence avant même que vous soyez dans le train. Nos agents se font un plaisir d'arrêter avec vous votre itinéraire et de vous donner tous les renseignements désirés. Vous garderez le meilleur souvenir de vos voyages d'affaires ou de vos vacances, si vous consultez d'abord le Canadien National.

**LES BEAUX JOURS
sont revenus**



CANADIEN NATIONAL
SERT TOUT LE CANADA



SOYEZ FORTS

SI VOUS SOUFFREZ DE:
FAIBLESSE, COURBATURES,
NERVOSITÉ, ÉPUISEMENT,
FATIGUE HABITUELLE,
MANQUE D'APPÉTIT...

Prenez
Les **PILULES MORO**

1536 ST-DENIS, MONTRÉAL

LES CONCERTS

La venue du directeur du Bureau des Concerts Canadiens, et cela, sous les auspices du conseil local de la Société Saint-Jean-Baptiste a suscité quelques commentaires qui nécessitent peut-être il me semble une petite mise au point.

Comme il appert que dans toute cette histoire de concerts, je serais le "malcommode no 1", voici :

Le conseil local de la Société St. Jean-Baptiste, à ma connaissance, n'a jamais eu et n'a pas l'intention d'organiser une société de concerts en plus ou à côté de celle qui est en marche depuis quelque temps. Ce qui s'est passé peut facilement se résumer. Une demoiselle de New York est venue inviter à fonder une filiale des "Community Concerts". Son projet était attrayant.

Peu après, j'apprenais qu'il s'était organisé à Montréal le "Bureau des Concerts Canadiens". Je suggérai donc qu'il y avait probablement lieu de se mettre au courant de cette organisation pour le cas où elle serait plus intéressante et plus pratique que la première.

Le Directeur du Bureau des Concerts Canadiens m'ayant informé qu'il pourrait passer à Montmagny peu après Pâques, j'ai soumis qu'il ne devait pas y avoir tant d'urgence à se lancer dans l'association américaine et qu'il ne pouvait y avoir de gros inconvénients à différer l'affaire de quelques semaines, ce qui permettrait de connaître l'organisation canadienne et de faire un choix.

Ma petite suggestion fut rejetée et j'en pris mon parti.

Quelque temps après, toutefois, à une assemblée des directeurs de la Société Saint-Jean-Baptiste, un des assistants souleva la question des concerts et apprenant que l'on n'avait pas jugé à propos d'accepter l'offre du directeur du Bureau des Concerts Canadiens de venir nous renseigner sur son organisation, il proposa que notre conseil invite le directeur en question. Cette proposition ajoutait que c'était un devoir pour notre Société de travailler à l'avancement des nôtres et de faire connaître leurs réalisations et elle fut acceptée à l'unanimité.

C'est tout ce qui s'est fait et c'est dire qu'il n'y a rien de tragique dans tout cela.

Lorsque ces quelques paraîtront, M. Goulet sera venu exposer son programme et tous ceux qui ont quelque intérêt sur le sujet auront été à même d'avoir les renseignements que notre Société Saint-Jean-Baptiste a cru dans son rôle de faire connaître et il leur sera loisible, de tirer les conclusions qu'ils jugeront opportunes.

Quant au soussigné, pas plus que la Société Saint-Jean-Baptiste, il n'a jamais pensé et ne pense pas à organiser une autre société musicale en plus de l'autre. Il garde sa bonne humeur et s'il est vrai qu'il a pu changer d'idée, au sujet des concerts, sans se faire la moindre illusion, il n'a jamais ambitionné d'être dans la catégorie particulière de gens qui croient qu'il n'y a jamais lieu de changer d'idée...

Jos. MARINEAU, secrétaire, La Société Saint-Jean-Baptiste de Montmagny.

J.-A. Labrecque
DIRECTEUR DE
FUNERAILLES

— 4, rue St-Joseph —
Tél. 363 ou 342

Ancienne direction de
M. Maurice Collin

Semaine provinciale de l'embellissement

La semaine du 5 au 11 mai prochain sera consacrée à l'embellissement des propriétés urbaines et rurales. Cette campagne, organisée annuellement par le Club de Habitants de Québec, recevra cette année l'appui des clubs sociaux

des membres de commerce, des cercles de fermières et d'autres corps publics. Chaque jour, durant la semaine, des conférences seront prononcées à la radio, et de nombreuses affiches inviteront les personnes à embellir leurs maisons et dépendances.

Nous espérons que cette campagne portera des fruits et que partout, dans les villes et les campagnes, nos gens mettront en pratique les conseils qui leur seront donnés, afin que les touristes qui viendront très nombreux l'été prochain ne trouvent dans notre province que de la beauté.

Festival des fanfares à Montréal

Le festival annuel de l'Association des Fanfares amateurs de la province de Québec aura lieu à Montréal le dimanche 14 juillet prochain.

Voici les grandes lignes du programme qui se déroulera à cette occasion :

- 7 hres p. m.—Rassemblement des fanfares au parc Lafontaine.
- 7 hres 30 p. m.—Parade sur la



Droit au But!

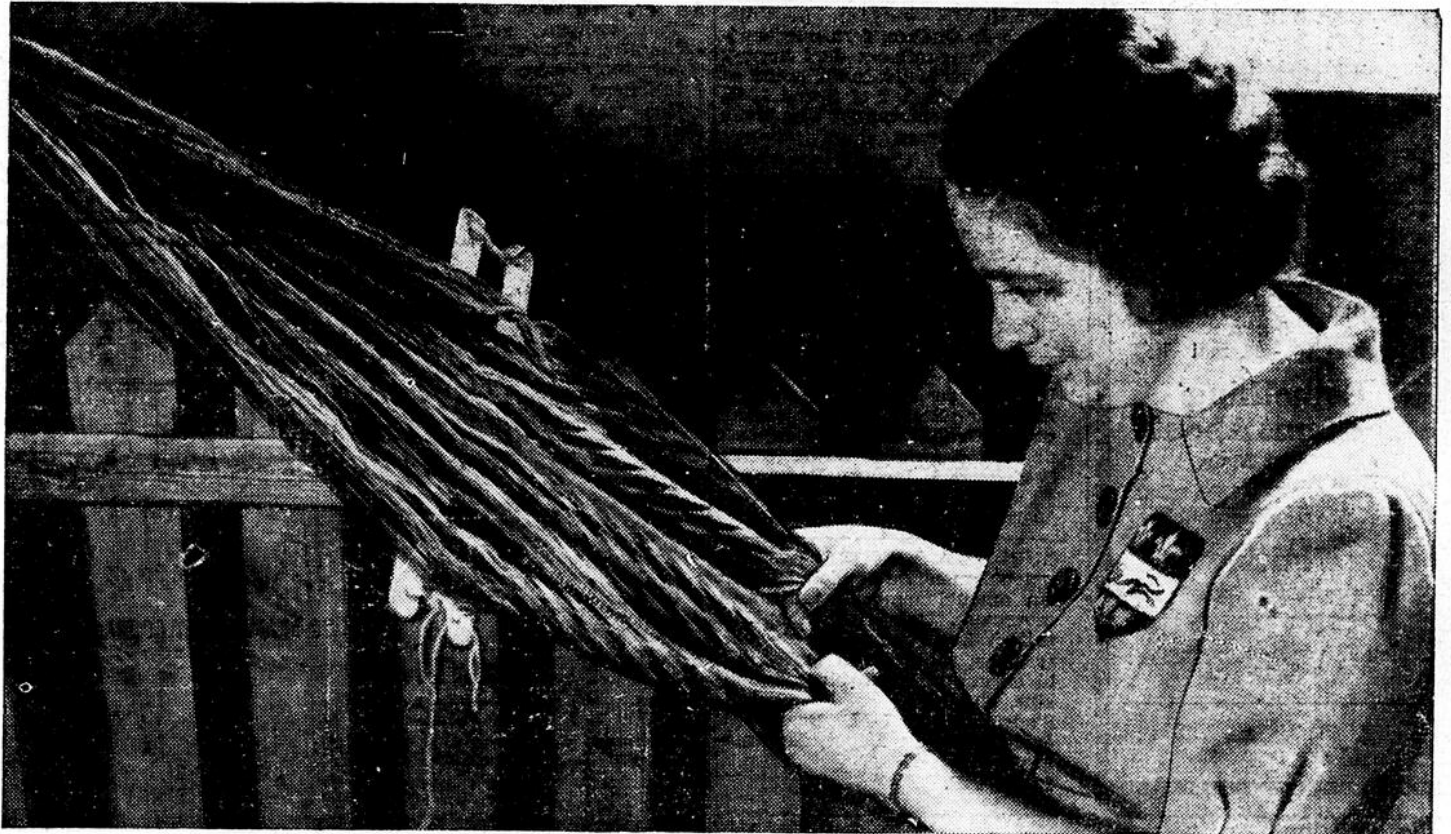
IL N'Y A PAS DE MEILLEUR BREUVAGE GAZEUX
"Pepsi-Cola" est la marque enregistrée au Canada de Pepsi-Cola Company of Canada, Limited

rue Sherbrooke jusqu'au Stadium de baseball de Montréal.

- 8 hres p. m.—Revue des quarante fanfares participantes.
- Marche d'ensemble de 2000 musiciens.

Artistes invités du Metropolitan Opera House et de Radio City, de New-York. Feu d'artifice.

CONNAISSEZ MIEUX LE QUÉBEC...



Le tissage de la ceinture fléchée traditionnelle



Connaissez-vous le Québec? Savez-vous, par exemple, que la ceinture fléchée est encore tissée à la main de nos jours? L'origine de cette parure pittoresque remonte à la fin du dix-huitième siècle alors qu'elle fut introduite à l'Assomption, comme moyen d'identification des représentants de compagnies de fourrures concurrentes. De longueurs et de largeurs variées, avec frange à chaque bout, cette ceinture est tressée à la main avec de la laine dure et forte suivant un patron fixé par la tradition. C'est un objet de beauté fort recherché des collectionneurs et des musées.

La ceinture fléchée n'est qu'un des produits d'artisanat régional que le gouvernement a encouragé, en établissant 18 écoles et 22 centres d'enseignement professionnel. Des expositions bien réussies ont attiré l'attention des étrangers sur ces produits qui se vendent facilement dans les grands magasins.

Voici donc une autre preuve de projets pro-

pres à inspirer l'entérêt mutuel et partant le respect mutuel, contribuant ainsi au but commun qui fera du Canada une des grandes nations du monde.

LE QUÉBEC ÉDIFIE POUR L'AVENIR

En 1608, Samuel de Champlain arrivait à Québec avec les premiers colons. Aujourd'hui, la population du Québec se chiffre à 3,000,000 d'âmes, son commerce de détail annuel à \$800,000,000. Le Québec l'emporte sur toutes les autres provinces dans les domaines de l'énergie hydro-électrique, des textiles, du bois, du papier-journal, de la chaussure, du tabac transformé, de l'amiante et de l'aluminium. Les ressources naturelles, l'agriculture et le transport y sont sagement développés. Et maintenant, le Québec, dont le peuple est si profondément attaché au pays, se prépare à partager avec ses provinces soeurs, un brillant et glorieux avenir.



SOYEZ FIERS DU QUÉBEC—C'EST UNE PARTIE DE VOTRE PAYS

GARDEZ VOS OBLIGATIONS DE LA VICTOIRE
Le meilleur placement que vous puissiez faire au Canada

O'Keefe's BREWING COMPANY LIMITED

PETITES ANNONCES

BONNE DEMANDEE. — Pour ouvrage général, gros lavage en dehors. Un enfant seulement. Bon salaire. S'adresser C. P. 202, Montmagny, ou tél. : 123. 18-3 fs. — P. P.

CONCIERGES DEMANDES. — Couple marié, entre 40 et 50 ans sans enfants, demandé comme concierge pour maison de 18 chambres. Ecrire Casier Postal No 12, St-Roch Québec. 18-2 fs. — P. P.

A LOUER. — Bicycles à louer. S'adresser chez Pierre Corriiveau, 7e rue, quartier industriel, Montmagny.

POUR LOUER. — Famille passant l'été à la campagne louerai quelques pièces avec usage de la cuisine, frigidaire. S'adresser au bureau de notre journal.

A VENDRE. — Un radio neuf, R.C.A. Victor, avec "Pick-up", en parfaites conditions. S'adresser à M. Léon Létourneau, rue St-Jean-Baptiste, Montmagny. 19-1fs-P.P.

A VENDRE. — Fournaise à air chaud, No. 180-23, au bois, en parfait ordre, marque BELANGER. — Aussi tondeuse à gazon. S'adresser à M. Joseph-Emile Vézina, plombier, Montmagny-Station, Tél. : 304-s-3. 19-2fs-P.P.

MAISON A VENDRE. — Une maison de 30 x 40, en brique solide, 2 logements, à 2 étages. Située sur la 6e Rue. Un logement peut être occupé immédiatement. S'adresser à M. Téléphore Coullombe, Montmagny. 19-3fs-P.

BON COMMERCE A VENDRE. — Genre d'affaires, épicerie générale. Situé à Preissac Abitibi Qué., à 22 milles d'Amos et de Cadillac (centre minier). Bonne clientèle établie dans un centre commercial d'industrie de bois de pulpe. Offre exceptionnel pour jeunes débutants. Raison de vente : Maladie. Pour plus amples détails, adressez à Mme Elzéar Pelletier, Preissac, Abitibi, Qué. 18-2 fs. p.

A VENDRE. — Mme Vve Emile Bernier, de la rue St-Paul, annonce la vente d'une propriété située près de la rue de l'Anse, en la ville de Montmagny. Pour conditions, prière de s'adresser à Mme E. Bernier ou au notaire Louis Pelletier. 19-2fs-P.P.

EXPOSITION. — Mme A. Ville-neuve de Québec, fera une exposition de manteaux de fourrure, modèles exclusifs, lundi, mardi et mercredi, les 6, 7 et 8 mai 1946, à l'Hôtel Montmagny. Une visite vous convaincra. 19-1fs-P.P.

TERRAINS A VENDRE. — 13 lots à bâtir à vendre, au centre de la ville, 4 minutes de l'église, soit en bloc ou en partier. Pour cause d'abandon des affaires. S'adresser à M. Napoléon Dionne rue St-Etienne, Montmagny. 19-4fs-P.

A VENDRE. — Chalet à vendre à 6 milles de Montmagny, sur la route de Berthier. En parfait ordre. Grand terrain, 4 arpents de long par un de large. S'adresser à Jacques Beaumont, 32, du Dépôt, Montmagny. 19-1fs-P.P.

MEUBLES A VENDRE. — Un ameublement de boudoir en cuir. Un ameublement en "ratin", 4 morceaux. Un ameublement de salle à diner, comprenant 4 chaises, une table et un buffet. Un lit en cuivre. Un cabinet de cuisine, etc., etc. S'adresser à J.-U. Beaumont, épicier, 32, du Dépôt, Montmagny. 19-1fs-P.P.

Fiançailles

Le Jour de Pâques, à Val d'Or, eurent lieu les fiançailles de Mlle Gertrude Paradis, fille de M. et Mme Napoléon Paradis, de St-Pierre, Manitoba, avec M. Maurice Tétu, fils de M. et Mme Omer Tétu, de notre ville.

A VENDRE. — Maison neuve comprenant 12 chambres, 2 passages et 2 chambres de bain. Grande cave haute. Garage de 35 pieds. Livraison immédiate. S'adresser à A. Marquis, 15, rue Montcalm, Montmagny Station. 19-2fs-P.P.

ON DEMANDE. — On demande à acheter un terrain, environ 200 pieds, dans un bon centre, à 5 minutes de l'église si possible. S'adresser à A. Marquis, 15, rue Montcalm, Montmagny Station. 19-2fs-P.P.

ON DEMANDE. — On demande dix peintres. Bon salaire. S'adresser à M. Numa Beaumont, rue St-Jean-Baptiste, Montmagny. 19-4fs-P.

A VENDRE. — Plusieurs terrains à vendre situés entre les rues Frontenac, Montcalm, Hébert et Ste-Brigitte. S'adresser à Milles Talbot, 41, rue de la Gare

Brûleurs à l'huile

SILENT GLOW — A. B. C. — Mèches, cruches et accessoires. Aussi réservoirs de 250 gallons et plus. Livraison immédiate. Prendrai commande pour livraison future.

Au lieu d'acheter votre brûleur d'un vendeur, votre huile de chauffage d'un autre, et de faire entretenir votre brûleur par un troisième, d'une simple transaction vous bannissez tous vos soucis au sujet du chauffage. Vendus par : **JOS. PARADIS**, C. P. 351, — 73, du Dépôt. Montmagny, P. Q. Tél. : 138.

Unité Sanitaire de Montmagny

SEMAINE DU 6 MAI 1946

Principales activités :

LUNDI, 6 mai : Montmagny. — Clinique antituberculeuse par le Dr P. Richard, de 10 h. 30 à midi et de 2 h. à 3.45 h.

Examen radiologique des ouvriers de Montmagny.

MARDI, 7 mai : Montmagny. — Examen radiologique des ouvriers de Montmagny.

BERTHIER : Clinique dentaire. **JEUDI, 8 mai :** Montmagny. — Clinique de bébés à l'Unité Sanitaire.

VENDREDI, 10 mai : Examen scolaire.

CLINIQUE dentaire à l'Unité Sanitaire pour enfants de l'Hospice.
Dr. A. Dumas, M. H.

Dr Paul Bigué

MÉDECINE GÉNÉRALE
RAYONS-X
YEUX - OREILLES
NEZ - GORGE.
Rue de la Fabrique,
Montmagny.

L'Eglise veut que tout ce qu'il y a de plus pur dans la nature, de plus précieux au monde soit consacré au service royal de Jésus.

Bx P. Emard.

HOMMES et FEMMES

POUR

- BANDES HERNIERES
- BANDES ABDOMINALES
- SUSPENSOIRS
- BAS ELASTIQUES
- Une chambre d'ajustage est à votre disposition.

— A —

La Pharmacie Bergeron DE MONTMAGNY

Tél. : 333

Cinéma "Taché"

DIMANCHE LUNDI - MARDI
5 - 6 - 7 mai

Embrassons la mariée

Avec Joan Crawford, Melvyn Douglas

Dimanche, 3 représentations : 1ère, à 2 h.; 2e à 6 h. 30 et 3e à 8 h. 45.

Lundi et mardi à 8 h. 15

JEUDI - VENDREDI SAMEDI
9 - 10 - 11 mai

Something to Shout About

Avec Janet Blair, Dom Amèche.

En programme double

Figitive from Justice

VUE D'ACTION

Jeudi, vendredi, samedi, à 8 h. 15 p.m.

ADMISSION : 35cts
TAXE COMPRISE



Refrigeration Moderne Enrg.

Adrien Gaudreau, Prop.

C. P. 219 Tél. : 282
29, rue St-Ignace — Montmagny.

Distributeur autorisé de Canadian General Electric pour réfrigération commerciale.

Réfrigérateurs de tous genres
(Réparations et vente)

pour maisons privées, cultivateurs, beurreries, boucheries, épiceries, communautés religieuses, coopératives, etc.

Brûleurs à l'huile et "stokers" pour fournaies.

Représentant des célèbres produits VOLCANO pour système de chauffage, manufacturés à St-Hyacinthe, P. Q.

Soudure au Gaz et à l'Electricité.

Vente de moteurs, poulies et courroies en "V", etc.
Système de ventilation (Fan)

Réparations de : pompes électriques, laveuses, moteurs, appareils électriques et balances de toutes sortes.

Le PRIX DOW

VA À

Pauline Hutt

POUR BRAVOURE ET COURAGE EXCEPTIONNELS



LE PRIX DOW
est une citation faite aux actes de courage extraordinaires et se présente sous la forme tangible d'une Obligation de la Victoire de \$100 en expression de gratitude. Le Comité du Prix Dow, composé des éditeurs des quotidiens importants de Montréal, accorde les prix d'héroïsme à la recommandation d'une agence de nouvelles de réputation nationale.

NICHOL Island est une île désolée au large de la côte de la Nouvelle-Ecosse. Richard Hutt, le gardien du phare, est parti chasser sur les rivages rocheux et le jour tombe sans son retour, poussant sa femme et son fils à sa recherche dans le vent cinglant de la nuit. Ils le trouvent, rampant vers le phare, blessé et sanglant. Un coup accidentel a porté sur lui. C'est en vain qu'après l'avoir mis sur un traîneau, ils essaient de le tirer au haut d'une côte. La mère alors sonne les signaux de brume et allume des feux de détresse. Aucune aide ne vient et, le matin... Richard Hutt meurt.

Trois fois ils tentent de mettre une chaloupe à la mer. Finalement, Pauline et son fils partent dans l'accalmie du soir et touchèrent le quai, sur terre ferme, à deux milles de l'île.

Le courage de Pauline Hutt dans ses efforts pour sauver la vie de son mari est au-dessus de tout éloge. Il nous fait honneur de lui présenter le prix Dow.

Dow

PUBLIÉ PAR LA BRASSERIE DOW * MONTREAL